



RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

2021

SOMMAIRE

	<u>pages</u>
<u>L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT</u>	DE 2 A 5
La Compétence	2
La circonscription d'action	2
L'agrément	2
La Gouvernance	2
Le Personnel du SMIA	4
<u>INFORMATION ET CHIFFRES CLES</u>	DE 6 A 9
Les secteurs médicaux	6
Les locaux	7
La répartition des effectifs suivant les lieux de visites	10
Effectifs d'adhérents et de salariés surveillés	11
Activités des entreprises surveillées	12
<u>LA GESTION FINANCIÈRE</u>	DE 13 A 18
Les ressources	13
Les charges	15
Le résultat de l'exercice	18
<u>RETROSPECTIVES 2021</u>	19
<u>CONCLUSION</u>	20

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

1. RAISON SOCIALE

SERVICE MÉDICAL INTERENTREPRISES DE L'ANJOU (S.M.I.A.)

2. ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

25 rue Carl Linné

BP 90905 - 49009 ANGERS CEDEX 01

Téléphone standard : 02.41.47.92.92 Télécopie : 02.41.79.02.73

Site Internet SMIA : <http://smia.sante-travail.net>

Site Internet départemental : <http://www.sante-travail.net>

2. LA COMPETENCE DU S.M.I.A. est interprofessionnelle, y compris pour les entreprises relevant du secteur du Bâtiment.

4. LA CIRCONSCRIPTION D'ACTION Le SMIA est une association loi 1901 à but non lucratif, assurant la surveillance médicale des travailleurs des entreprises des arrondissements d'Angers et de Segré.

5. L'AGREMENT Le SMIA est agréé par la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). Cet agrément qui est obligatoire, nous a été accordé en février 2019 pour une durée de 5 ans.

6. LA GOUVERNANCE Le SMIA est géré par un Conseil d'Administration composé de représentants employeurs (5 membres) sur proposition des organisations syndicales d'employeurs et de représentants salariés des entreprises adhérentes au SMIA (5 membres) désignés par les organisations syndicales les plus représentatives.

Composition du conseil d'administration :

<u>EMPLOYEURS :</u>	
• Madame Laurence <u>BARREAU</u> HYPER U - SAS ARANEA - Hyper marché	
• Monsieur Gilles <u>FRADIN</u> SA ITEC – Intégration technique et Câblage	Président du Conseil d'administration
• Monsieur François <u>HIBERT</u> ACB – Maisons bois	
• Monsieur Matthieu <u>MENARD</u> WELDOM – Hyper marché	
• Madame Anne-Lise <u>ROBIN</u> GE FORVAL - Mise à disposition de personnel	

SALARIÉS :

- Monsieur Pascal FERNANDEZ - (SAS GEB) - **CFE/CGC**
- Monsieur Guillaume LUNEL (DALKIA) - **CFDT** **Trésorier**
- Madame Stéphanie MORTIER - (CEVA BIOVAC) – **CFTC**
- Monsieur Xavier ROCHE – (CARREFOUR) – **CGT**
- Monsieur Yann PAUL - (CPAM) – **FO**

Le SMIA est également placé sous la surveillance d'une commission de contrôle composée pour les deux tiers par des représentants des salariés d'organisations syndicales et un tiers de représentants des employeurs.

Composition de la commission de contrôle :

EMPLOYEURS :

MEDEF

- M. Olivier JEANNEAU
UIMM (Union Industries Métiers Métallurgie Maine et Loire)
- M. Laurent MAUREL
SARL ARENIS (nettoyage industriel)
- M. Jérôme PASQUIER
ADECCO

CPME

- Madame Nathalie DELAUNAY
PHONE@ (service administratif)

U2P

- Monsieur Vincent BEUGNET - Consultant RH

SALARIÉS :

- | | |
|--------------------|--|
| <u>CGT</u> | <ul style="list-style-type: none">• Mme Chantal <u>BOISNAULT</u> – (CROUS LA GABARE)• Mme Catherine <u>GUEGUEN</u> –(AXA) |
| <u>F.O.</u> | <ul style="list-style-type: none">• M. Yann <u>PAUL</u> – (CPAM)• Mme Mireille <u>ROUILLARD</u> – (RESTORIA) |
| <u>CFDT</u> | <ul style="list-style-type: none">• Mme Catherine <u>RONCERAY</u> - (CREDIT LYONNAIS Angers)• |
| <u>CFTC</u> | <ul style="list-style-type: none">• M. Philippe <u>CHARRIER</u> (ERAM MONTJEAN)• M. Mickael <u>LARDEUX</u> – (TRIOPLAST) |
| <u>CFE</u> | <ul style="list-style-type: none">• M. Olivier <u>SCHOUMACHER</u> – (BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST) |
| <u>CGC</u> | <ul style="list-style-type: none">• Mme Laure <u>MARQUER</u> – (RIVARD)- Présidente de la Commission de contrôle |

Invité Permanent à la Com. de Contrôle : Le Président du Conseil d'Administration

La Commission de Contrôle et le **Conseil d'Administration** se sont réunis à **4 reprises** au cours de l'année 2021 :

- **Le 26 mars**
- **Le 28 mai,**
- **Le 8 octobre,**
- **Et le 10 décembre.**

Beaucoup de sujets étant communs à ces deux instances les réunions sont organisées le même jour avec une partie de réunion en tronc commun. Il s'agit de débattre sur un temps collectif de sujets communs aux 2 ordres du jour, les comptes rendus étant bien sûr établis distinctement. Il a été abordé les sujets suivants :

Le SMIA dispose également d'une Commission médico-technique. Celle-ci débat de la mise en œuvre des priorités du service et des actions à caractère pluridisciplinaire. La CMT élabore également le projet de service pluriannuel.

La **Commission médico-technique**, s'est réunie à 3 reprises au cours de l'année 2021.

7. LE PERSONNEL DU SMIA

MEDECINS

Au 31 décembre 2021, le S.M.I.A. employait :

➤ **35 Médecins (28 ETP)** – 10 médecins à temps complet, 25 médecins à temps partiel.

Un Médecin a intégré le SMIA en octobre 2021 en tant que Collaborateur Médecin :

- Joëlle PASCAL (départ en novembre 2021)

Et trois médecins du travail ont intégré le SMIA en CDD :

- Eric ARIEN, Adil BELKHAOUA et Paul BESLIER.

Quatre Médecins ont quitté le SMIA en 2021 :

- Madame le Docteur Brigitte BACHELOT,
- Monsieur le Docteur Eric CESBRON,
- Madame le Docteur Patricia DENIS,
- Madame le Docteur Edith MARTIN-LAURENT.

LES INFIRMIERES

➤ Au 31 décembre 2021, le SMIA comptait **26 Infirmières** en santé au travail (**23 ETP**) – 10 IDEST à temps complet et 16 IDEST à temps partiel.

Cinq IDEST ont intégré le SMIA 2021 :

- Madame Aurélie BELLANGER,
- Madame Clémence BOUILLE,
- Madame Valérie CADEAU,
- Madame Armelle MARQUIS,
- Madame Amandine OLIVIER.

Et deux ont quitté le service :

- Madame Isabelle SIMONNEAU et Madame Emilie THEVENIN.

LE POLE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- **4 Ergonomes** (4 ETP),
- **5 Hygiénistes du travail** (4,7 ETP),
- **1 Responsable des conseillers en prévention – Psychosociologue** (1 ETP),
- **12 Assistantes en Santé et Sécurité au Travail – ASST** – (11,70 ETP),
- **2 conseillères en hygiène et Equipement de Protection Individuelle** (1,8 ETP),
- **1 documentaliste** (1 ETP).

Le secrétariat du pôle prévention des risques professionnels est assuré par 1 assistante.

LE SERVICE D'AIDE AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

- **3 Chargés de Maintien dans l'Emploi** et **1 Responsable de la Cellule** (4 ETP),

Le secrétariat de la cellule "Maintien dans l'Emploi" est assuré par 1 assistante.

Les activités pluridisciplinaires représentent 30 ETP (pôle PRP + cellule maintien).

LES AUXILIAIRES MEDICAUX ET L'EQUIPE D'ACCUEIL

- **56 personnes (53,4 ETP)** au 31 décembre 2021 :
 - 1 responsable,
 - 47 assistantes médicales (correspondant à 45,2 ETP),
 - 1 standardiste, 6 Hôtesse d'accueil, 1 archiviste (7,2 ETP).

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

- **15 personnes (14,9 ETP)** au 31 décembre 2021 :
 - 1 Directeur Général,
 - 1 Assistante de Direction,
 - 1 Chargée de communication,
 - 1 Responsable des Ressources Humaines,
 - 1 Responsable Administratif et Financier et SI et 1 comptable,
 - 1 personne chargée des services généraux,
 - 4 Secrétaires Administratives chargées de la gestion du fichier adhérents et du recouvrement des cotisations,
 - 3 personnes en charge de nos systèmes informatiques,
 - 1 Chauffeur, également chargé de l'entretien des équipements du Service (camions, matériel et immeuble).

Information et Chiffres clés

1. LES SECTEURS MEDICAUX

Le SMIA compte 4 secteurs médicaux (3 géographiques et interprofessionnels + 1 professionnel). Pour des raisons de cohérence géographique, les éléments du secteur professionnel "Fonction Publique" se trouvent englobés dans les 4 secteurs ; néanmoins, les statistiques s'y rapportant peuvent à tout moment être facilement isolées et exploitées.

Les 4 secteurs du Service Médical se répartissent comme suit :

3 secteurs géographiques et interprofessionnels

<u>ANGERS SUD</u>	A FIN 2021 : 5 123 cotisants 57 577 salariés, soit 45,82 % de l'effectif total
-------------------	--

<u>ANGERS NORD</u>	A FIN 2021 : 2 661 cotisants 32 492 salariés, soit 25,86 % de l'effectif total
--------------------	--

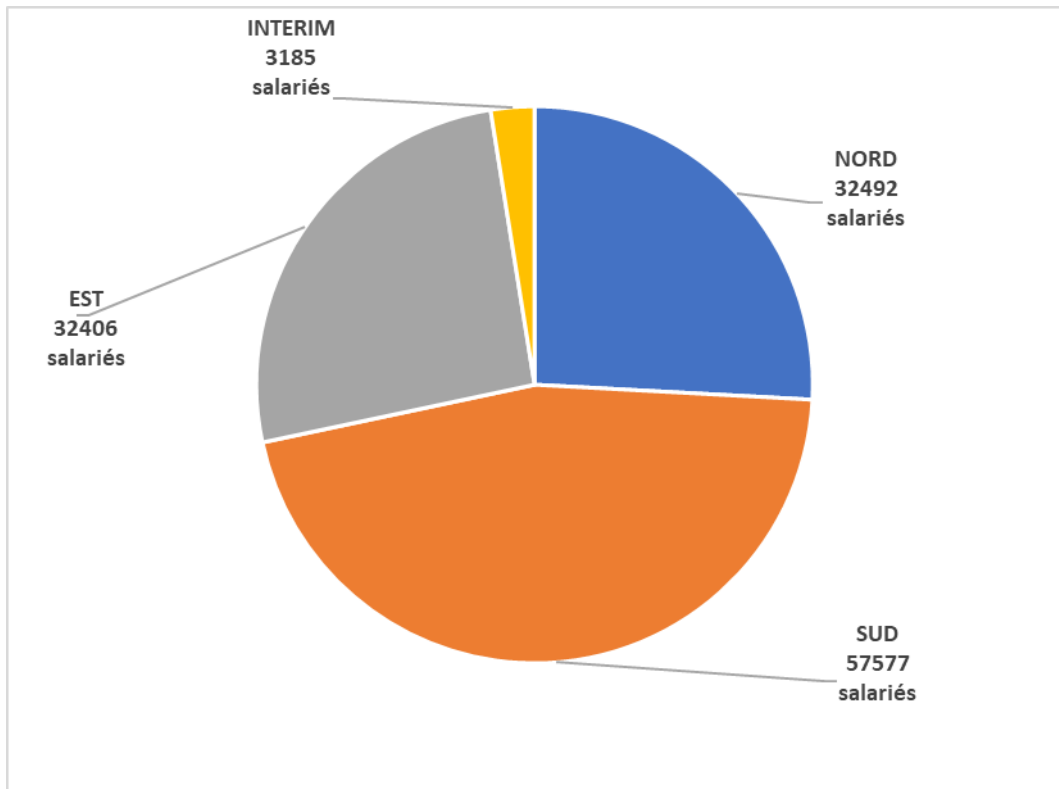
<u>ANGERS EST</u>	A FIN 2021 : 2 461 cotisants 32 406 salariés, soit 25,79 % de l'effectif total
-------------------	--

2 secteurs professionnels :

<u>INTERIM</u>	A FIN 2021 : 140 cotisants 3 185 salariés, soit 2,53 % de l'effectif total
----------------	--

<u>FONCTION PUBLIQUE</u>	Ce secteur professionnel (dont les éléments se trouvent englobés dans les 4 secteurs précédents) compte : Cotisants pour 7 083 salariés ,
--------------------------	---

LES SECTEURS MEDICAUX – EFFECTIF RATTACHE A FIN 2021



2. LOCAUX

A/ Centres fixes

1/ Le plus important est situé à notre siège social à ANGERS - 25 rue Carl Linné :

Affectation à ce lieu de visite à fin 2021	Affectation à ce lieu de visite à fin 2020
42 094 salariés = 33,50 % des effectifs surveillés	43 427 salariés

2/ à AVRILLÉ - ZA les Landes – 11 rue Antoine Henri Becquerel :

Affectation à ce lieu de visite à fin 2021	Affectation à ce lieu de visite à fin 2020
21 834 salariés = 17,38 % des effectifs surveillés	22 253 salariés

3/ à VERRIERES EN ANJOU (ST SYLVAIN D'ANJOU) - 2 rue Rose Avalanche :

Affectation à ce lieu de visite à fin 2021	Affectation à ce lieu de visite à fin 2020
21 423 salariés = 17,05 % des effectifs surveillés	20 274 salariés

4/ à SEGRÉ - Pôle Santé 5 rue Joseph Cugnot :

Affectation sur ce secteur à fin 2021	Affectation à ce secteur à fin 2020
5 321 salariés = 4,23 % des effectifs surveillés	5 206 salariés

B/ Centres annexes privatifs

1/ à MURS-ÉRIGNÉ - 26 rue Valentin des Ormeaux - Centre commercial Rive Sud :

Affectation à ce lieu de visite À fin 2021
775 salariés = 0,61 % des effectifs surveillés

2/ à ST-GEORGES-SUR-LOIRE - 7 route de Savennières :

Affectation à ce lieu de visite à fin 2021
2 833 salariés = 2,25 % des effectifs surveillés

3/ BRISSAC - rue Louis Moron :

Affectation à ce lieu de visite à fin 2021
2 349 salariés = 1,87 % des effectifs surveillés

4/ CHATEAUNEUF - 1 rue du Port à Châteauneuf :

Affectation à ce lieu de visite à fin 2021
2 028 salariés = 1,61 % des effectifs surveillés

C/ Autres centres secondaires à usage partagé

Au cours de l'année 2021, nous avons également utilisé **8 autres centres fixes secondaires** partagés avec d'autres organismes. Ces locaux comprennent au moins un cabinet médical et une salle d'attente.

Affectation à ces différents lieux d'examen à fin 2021
14 077 salariés
= 11,20 % des effectifs surveillés

- à ANGERS, à Carrefour Grand Maine,
- à BEAUFORT, au Forum mis à notre disposition par la Mairie,
- à CANDÉ, dans le centre social de la Communauté de Communes,
- à CHALONNES, dans le centre hospitalier,
- à DURTAL, à la maison des services publics gérée par la Communauté de Communes,
- à POUANCÉ, dans le centre hospitalier,
- à SEICHES, locaux mis à disposition par la Communauté de Communes,
- à THOUARCE, dans les bâtiments rénovés de la Mairie.

A fin 2021, 89,70 % des effectifs surveillés étaient examinés dans nos centres fixes et dans nos centres secondaires (privatifs ou partagés)

D/ Locaux fournis par les adhérents les plus importants

Affectation à ce lieu de visite à fin 2021	Affectation à ce lieu de visite à fin 2020
12 926 salariés examinés en bureau médical d'entreprise = 10,3 % de l'ensemble des effectifs pris en charge	13 154 salariés examinés en bureau médical d'entreprise

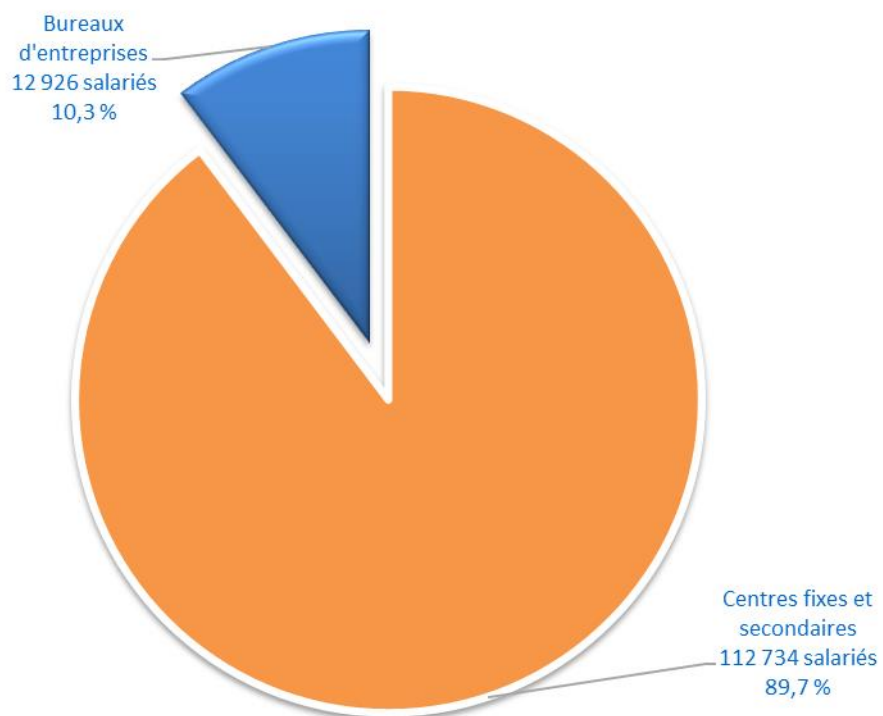
E/ Centres mobiles

En mai 2021, il a été décidé en conseil d'administration de vendre notre dernier centre mobile et notre remorque et d'arrêter le suivi en centres mobiles. Celui-ci a été vendu en septembre 2021.

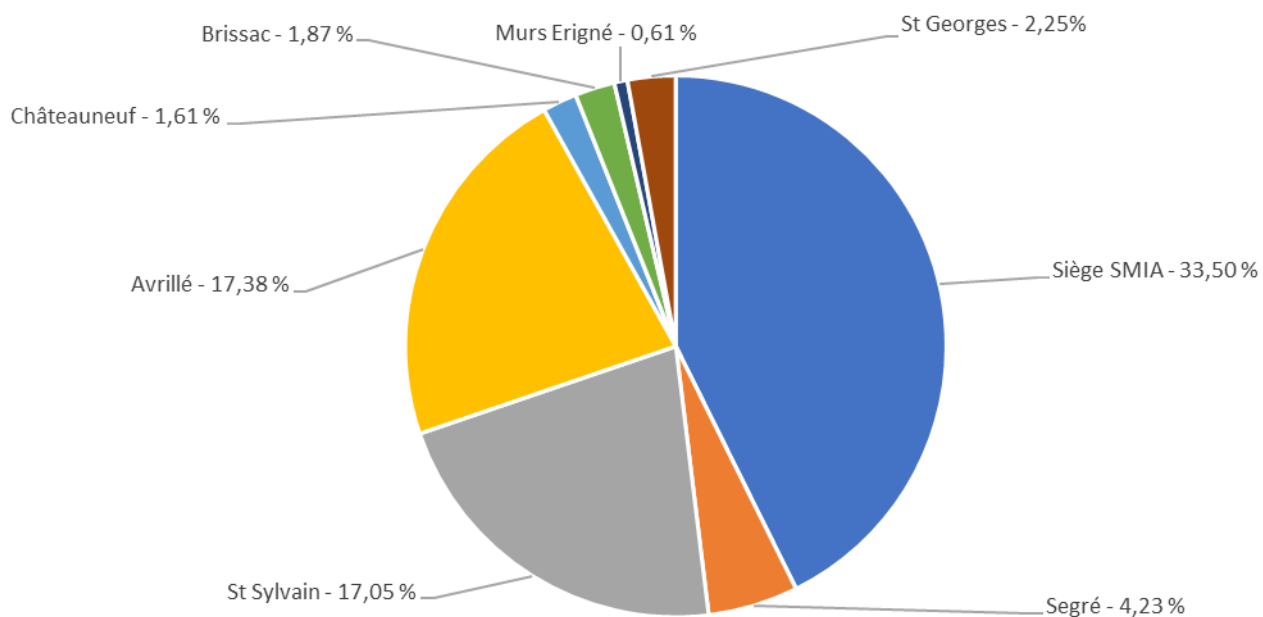
Les salariés vus en centres mobiles sont désormais vus au centre secondaire de Beaufort.

3/ RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR LIEUX DE VISITES

Répartition Centres fixes et secondaires / Bureaux d'entreprises



Répartition Centres fixes et secondaires



4. EFFECTIFS D'ADHERENTS ET DE SALARIES SURVEILLES AU 31/12/2021

A/ Nombres d'adhérents

A FIN 2021	à fin 2020
- Ayant moins de 10 salariés : 7 792	- Ayant moins de 10 salariés : 7 790
- Ayant 10 salariés et plus : 2 593	- Ayant 10 salariés et plus : 2 581
Total 10 385	Total 10 371

LES ADHESIONS

867 nouveaux employeurs ont adhéré au cours de l'année 2021. Ces nouveaux adhérents employaient 3 384 salariés en fin d'année 2021.

LES RADIATIONS

396 dossiers d'adhérents ont été retirés du fichier par suite de cessation d'activité, suppression de personnel, liquidation, ou de radiation pour non-paiement de cotisations.

En raison de notre changement de logiciel métier nous n'avons pas la possibilité d'avoir une notion d'effectifs pour les adhérents radiés. Nous n'avons pas non plus la possibilité de donner d'information concernant les entreprises rétablies.

B/ Effectifs surveillés au 31/12/2021

2021
125 660 salariés

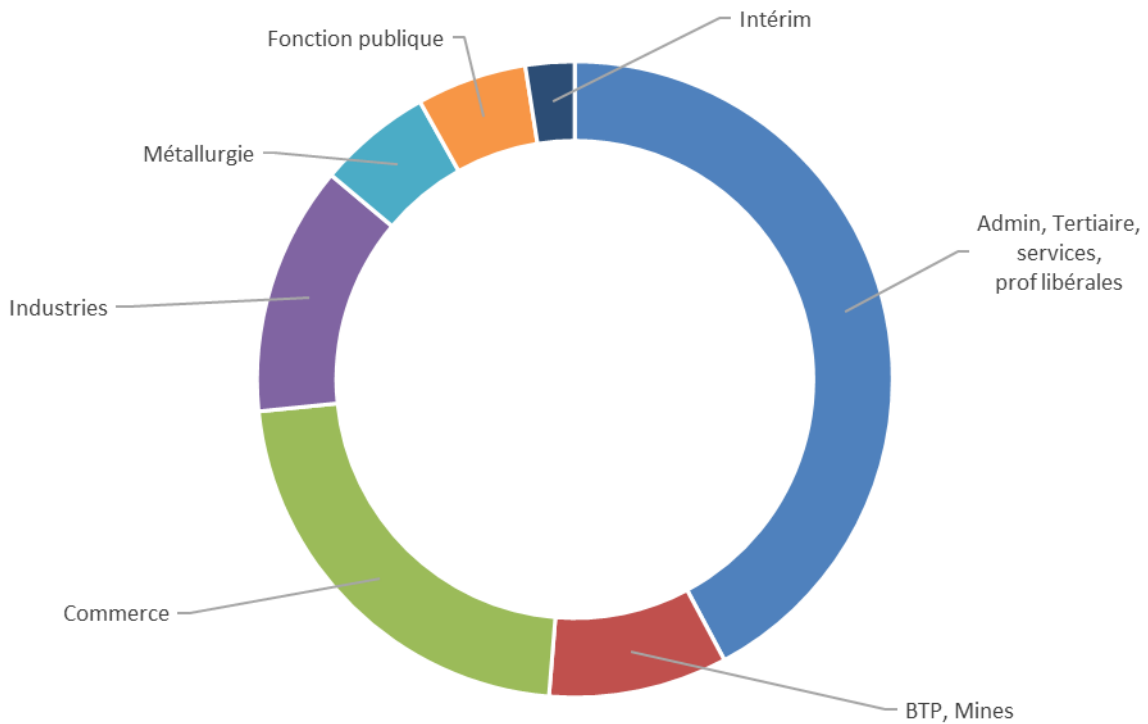
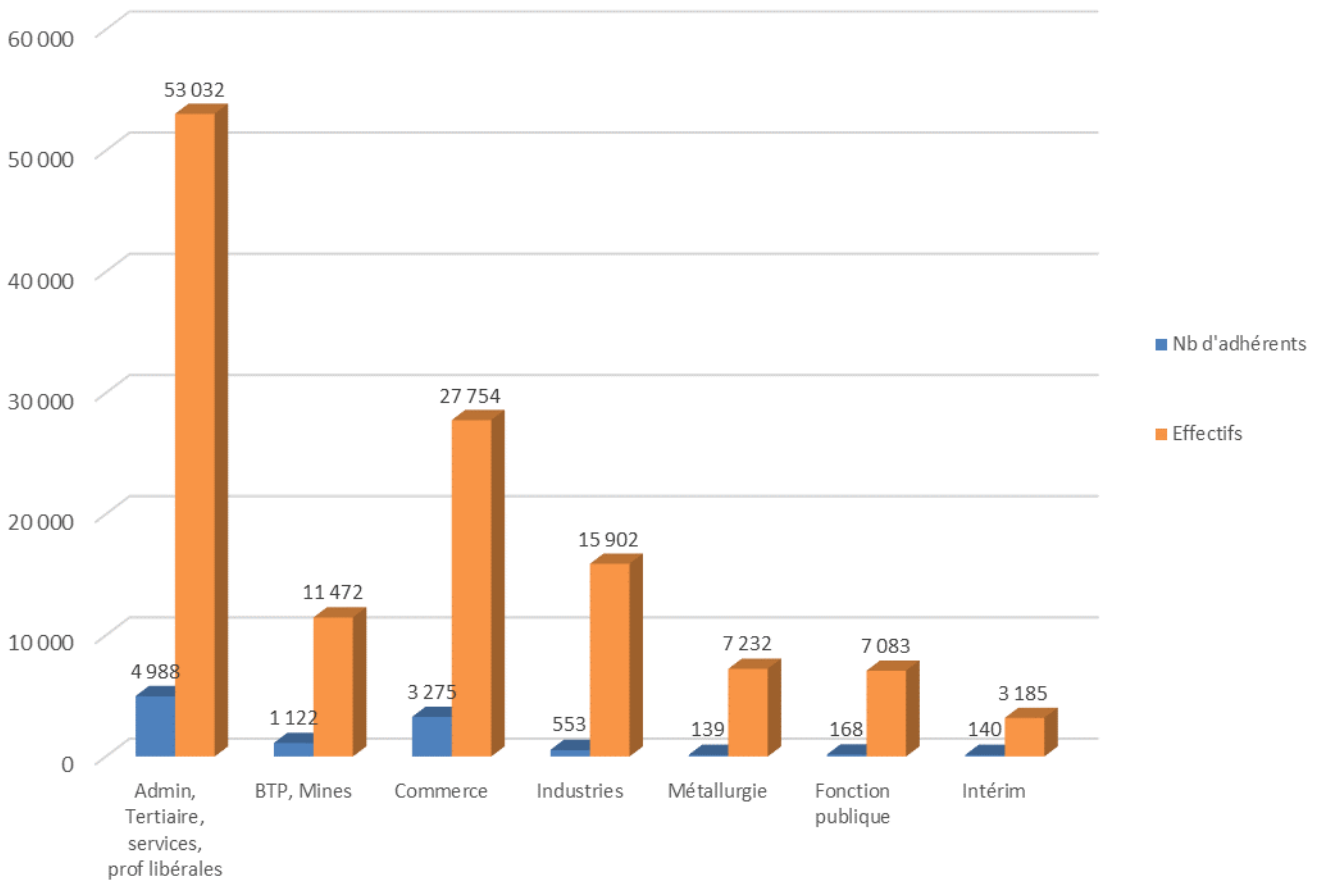
C/ Taille des entreprises adhérentes

Tranches d'effectifs	Nombre d'adh	Total des effectifs de la tranche	% de l'effectif total surveillé en 2021
de 1 à 9 salariés	7 792 (= 75,03%)	24 282	19,33 %
de 10 à 50 salariés	2 088	43 466	34,59 %
de 51 à 100 salariés	332	23 033	18,33 %
de 101 à 300 salariés	148	23 240	18,49 %
de 301 à 500 salariés	18	6 786	5,40 %
+ de 500 salariés	7	4 853	3,86 %
Totaux ...	10 385	125 660	

A la fin de l'exercice, **505 entreprises occupaient plus de 50 salariés**, soit **46,08 %** de la totalité des effectifs pris en charge.

La moyenne de salariés par cotisant était de 12,10 au 31 décembre 2021 (contre 12,13 salariés en 2020 et 12,67 fin 2019).

5/ ACTIVITÉS DES ENTREPRISES SURVEILLÉES



LA GESTION FINANCIERE

A) RESSOURCES

	2020	2021	Budget 2022
- Cotisations	11 403 964.55	13 180 885.45	12 062 389
	- 8.44%	+15.58%	-8.49%
- Droits d'entrée	39 664.20	63 548.80	40 000
- Visites	11 083.30	0.00	0
- Mise à disposition de personnel	0.00	192.44	0.00
- Subventions AGEFIPH	375 726.43	368 363.32	365 541

Total chiffre d'affaires	11 830 438.48	13 612 990.01	12 467 930
		+15.07%	-8.41%

soit pour 2021 +1 782 551.53 € = +15.07 % par rapport
aux recettes identiques de l'exercice 2020

- Produits financiers	5 491.22	4 201.97	4 000
- Subvention exploitation Fongécif Pole Emploi	0.00		0
- Reprise Provision pour créances douteuses	0.00		0
- Reprise Provision pour ristourne adhérents	0.00		0
- Transfert de charges	167 477.24	174 573.64	258 000
- Produits cession immob	500	5 416.67	0
- Quote-part subvention investissements (ascenseur + standard)	852.92	768.65	853
- Produits exceptionnels convention état + divers	754.25	180.23	0

TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS

	12 005 514.14	13 798 131.17	12 730 783
		+14.93%	-7.74%

Comme on peut le constater, les ressources de l'Association proviennent essentiellement des cotisations qui sont calculées sur les bases suivantes :

♦ **Entreprises de toutes professions sauf Bâtiment :**

0,40 % des salaires versés dans la limite du plafond de l'URSSAF avec un abattement de 2 %.

♦ **Entreprises relevant de l'activité du Bâtiment :**

0,45 % des salaires versés dans la limite du plafond de l'URSSAF avec un abattement de 2 %.

♦ **Cotisation maximum et minimum :**

maximum : base 82 % du plafond de la Sécurité Sociale au 1er janvier de chaque année, soit pour 2021 et pour un taux de cotisations à 0,40 % 134.92 € HT par salarié en moyenne d'effectif, avant l'abattement de 2 %.

minimum pour le Personnel à temps partiel : base du SMIC annuel, soit pour 2021 pour un taux de cotisations à 0.40 %, 73.89 € HT par salarié.

♦ **Cotisation complémentaire pour Personnel sous contrat à durée déterminée et n'appartenant plus à l'entreprise en fin d'année :**

9,50 € HT par salarié.

Rappelons que sur 2021 le droit d'entrée est calculé sur la base d'un forfait ht de 28 € par salariés déclarés à la date d'adhésion.

B) CHARGES

<u>1/ Personnel du Service Médical</u>	2020	2021	Budget 2022
RÉMUNERATIONS BRUTES + CHARGES SOCIALES	9 819 698.74	10 456 102.39	10 206 412
		+6.48%	-2.39%

Charges salariales : après une diminution de la masse salariale enregistrée en 2020 du fait de départs non remplacés, d'arrêts garde d'enfants, de chômage partiel, la masse salariale a progressé de 6,48% (+636K€). Cette augmentation se décompose en :

- 301 K€ d'indemnités licenciement (inaptitudes) et départs à la retraite (3,07%)
- 1% d'augmentation des salaires en niveau et de 0,7% liée au GVT
- 2,29 % lié aux remplacements des salariés partis.

<u>2/ Impôts et Taxes</u>	2020	2021	Budget 2022
- Taxe d'apprentissage	46 846.46	47 301.84	51 500
- Formation continue	257 422.84	359 524.05	398 610
- Contribution construction	31 001.19	31 302.90	32 538
- Taxe CVAE + CFE	184 069.00	102 692.00	177 727
- Impôts fonciers +Taxe locale équipement	64 830.00	64 320.00	66 250
- Contribution Handicapés	14 350.00	25 238.89	15 450
- Service des Mines	124.00	0.00	0
TOTAL	598 643.49	630 872.68	742 074
		+5.38%	+17.63%

Reprise des formations en 2021

Réduction de moitié des taux d'imposition CVAE à partir de 2021

<u>3/ Achats et autres charges externes</u>	2020	2021	Budget 2022
- Analyses	49 376.36	57 914.39	58 813
- Produits divers d'entretien	21 228.21	11 809.80	12 875
- Petit matériel médical et divers	23 712.17	27 960.08	27 017
- Vêtements de travail	22 515.92	4 703.59	5 569
- Fournitures de bureau	13 666.92	11 639.41	11 330
- Imprimés	15 380.37	4 571.39	4 996
- Redevance eau	2923.21	3 951.40	3 708
- Electricité	30 216.39	31 086.01	28 840
- Gaz	21 067.42	26 055.80	25 750
- Carburant	5 238.26	5 869.60	7 000
- Loyers et charges locatives	116 932.84	129 183.67	133 320
- Location matériel informatique	60 770.33	76 197.66	63 984
- Location véhicules	13 796.84	12 095.26	12 000
- Entretien construction	52 332.72	57 762.74	62 642
- Entretien des locaux	84 348.6	93 713.75	95 790
- Entretien matériel médical	7 587.84	15 622.52	15 450
- Entretien véhicules	5 475.42	7 595.83	7 828
- Maintenance et entretien mobilier matériel de bureau et informatique	197 463.71	263 166.74	213 813
- Assurances (dont IFC 0 K€ en 2020, 450k€ en 2021)	34 879.78	483 908.11	36 050
- Documentation	7 750.05	7 065.44	7 313
- Personnel intérimaire	52 180.29	29 992.06	30 892
- Honoraires visites	60 403.68	70 848.30	76 149
- Subventions cotisations	67 587.64	64 403.26	63 757
- Dons, ports et pourboires, subventions stagiaires	342.09	3 383.86	3 133
- Déplacements Missions du Personnel et réception	146 830.01	206 920.93	213 619
- Affranchissement + Téléphone	112 830.35	86 017.43	86 650
- Services bancaires	8 473.26	6 607.11	7 004

TOTAL

1 235 309.94	1 800 046.14	1 318 291
	+45.72%	-26.76%

- Reprise des déplacements en entreprises
- Année complète avec HAW (maintenance / support /...)
- Abondement contrat assurance IFC de 450k€

	2020	2021	Budget 2022
<u>4/ Intérêts des emprunts</u>	18 837.92	23 065.13	19 415

	2020	2021	Budget 2022
<u>5/ Dotations aux amortissements et aux provisions</u>			
- Dotations aux amortissements	421 341.53	459 474.72	430 000
- Dotations aux provisions créances douteuses	0.00	0.00	14 000
- Dotations aux provisions ristournes adhérents	0.00	0.00	0

TOTAL

	421 341.53	459 474.72	444 000
--	------------	------------	---------

	2020	2021	Budget 2022
<u>6/ Charges exceptionnelles</u>			
- Charges exceptionnelles Créances irrécouvrable	109.14	2 052.85	0

	2020	2021	Budget 2022
<u>7/ Impôts sur bénéfices</u>			
	-17 738.00	120 954.22	157

	2020	2021	Budget 2022
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	12 076 202.76	13 492 568.13	12 730 348
		+11.73%	-5.65%

Le résultat comptable de l'exercice 2021 est de 426 517.26 €

Le résultat 2021 après déduction de l'impôt sur les sociétés est de 305 563.05 €.

Le budget présenté est celui validé en décembre 2021 par le conseil d'administration. C'est le premier budget prenant en compte une facturation per capita.

Le BUDGET 2022 est volontairement présenté à l'équilibre.

RETROSPECTIVE 2021

Lors de nos réunions de CA/CC de l'année 2021 nous avons évoqué les sujets suivants :

- Le lancement d'une campagne de vaccination COVID sur la période du 20 avril au 20 octobre 2021,
- Le développement de la pratique des téléconsultations,
- Les recrutements de 5 IDEST (dont 3 en remplacement de départ (retraite, autres motifs) et d'un ergonome,
- La création d'un poste d'animateur qualité afin de préparer le processus de certification du SMIA,
- La participation à un GIE informatique afin de déployer un portail salarié commun aux différents SPSTI de la région utilisateurs du logiciel H@W (8 participants à ce jour),
- L'adaptation des missions confiées aux IDEST (suivi des salariés SIR sans alternance, visites de reprise maternité dont SIR sauf risque chimique, définition de priorités de visites,...)
- Validation d'un projet d'extension des bureaux administratifs Rue Linné,
- Conduite d'un projet de changement de système de cotisations – dont les modalités seront validées lors de l'A.G. du 21 juin 2022 pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2023,
- Présentation des actions menées afin de mettre en œuvre les dispositions de la loi du 2 août 2021.

CONCLUSION

Depuis la loi du 2 août 2021, les Services de Prévention et de Santé au Travail ont désormais une obligation de résultats. Ils doivent offrir à l'ensemble de leurs adhérents une offre de proximité, systématique et effective et en rendre compte aux employeurs, aux salariés et à leurs représentants. C'est un changement majeur. Dans les précédentes réformes nous étions dans la mise en œuvre de mesures prescrites. Cette nouvelle loi fixe des objectifs à atteindre en laissant les modalités à définir au sein des SPSTI. Les missions seront communes pour l'ensemble des SPSTI ce qui aura un impact très fort sur la visibilité des effets de leurs actions.

Les instances CA/CC ont pleinement participé à la conduite de ces changements qui vont s'intensifier sur l'année 2022. Je les remercie de leur soutien.